

Province de Namur
Commune de Gesves



Coordination extrascolaire :

COALA asbl - Elise DEBOIS
0485/60.32.92 – elise@coalanet.org

Commission Communale de l'accueil du 25 mars 2010 – Administration communale

Présences :

					Prés	Exc.
VERLAINE	André	1	e	Président - Conseiller communal	X	
HONTOIR	Céline	1	e	Echevine Enseignement - ATL	X	
GRASSERE	Lydia	1	e	Conseillère communale		
DEBATTY	Benoît	1	e	Conseiller communal		
REYSER	Dominique	1	s	Conseiller communal		
GOFFIN	Germain	1	S	Conseiller communal		
DEBATY	Marcellin	1	s	Conseiller communal		
PILETTE-MAES	Béatrice	1	s	Conseillère communale		
DEFRESNE	Bernard	2	e	Ecole St Joseph	X	
PITANCE	Christine	2	e	Ecole communale de l'Envol		Proc
GILLET	Véronique	2	e	Ecole communale de la Croisette		Proc
LEUNEN	Régine	2	e	Ecole Communauté française	X	
DEBATY	Annika	2	s	Ecole Communauté française		
DEGIMBE	Jean-Marc	2	s	Ecole St Joseph	X	
VISART de BOCARME	Michèle	2	s	Ecole communale de l'Envol		
WAVREILLE	Dominique	2	s	Ecole communale de la Croisette		
GRAILET	Danielle	3	e	Ecole Communauté française		
RYELANDT	Muriel	3	e	Ligue des familles		
SERMON	Véronique	3	e	Ecole St Joseph	X	
GEORGES	Sylviane	3	e	Ecole communale de l'Envol		
DELBECQUE	Marianne	3	s	Ligue des Familles		
DEMEIRE	Nathalie	3	s	Ecole Communauté française		
HAMPERT	Geneviève	3	s	Ecole communale de la Croisette		
PENSON	Valérie	3	s	Ecole St Joseph		Proc
MEURISSE	Dominique	4	e	Accueillante extrascolaire	X	
TILE	Nicole	4	e	IMAJE		
BOTTON	Florent	4	e	Asbl Gesves EXTRA		X
COLPAERT	Géraldine	4	e	Domaine de Mozet		Proc
?	?	4	s	IMAJE		
LACZKA	Marta	4	s	Asbl Gesves EXTRA		
WATTERMAN	Yves	5	e	La spirale asbl		
TOUSSAINT	Jean-Michel	5	e	R.E.S.gevsoise	X	
SIMON	Nicolas	5	e	Patro Jean XXIII		X
VAN AUDENRODE	Martin	5	e	Patro Jean XXIII	X	
DEBATTY	Marie	5	s	Patro Jean XXIII		
FAVEAUX	Nathalie	5	s	Patro Jean XXIII		
BUFFET	Bénédicte			Coordinatrice accueil ONE	X	
DEBOIS	Elise			COALA asbl – Responsable ATL	X	
GEERKENS	Olivier			COALA asbl – Coordinateur	X	
VANESSE	Isabelle			Représentante Mr Dominique Notte, Député-Président de la Province.		X
THOMEE	Caroline			En remplacement d'Isabelle VANESSE	X	



Accueil par le Président André Verlaine

Procuration :

De	V. PENSON	A	JM DEGIMBE
	C. PITANCE		B. DEFRESNE
	G. COLPAERT		M. VAN AUDENRODE
	V.GILLET		R. LEUNEN

1. Validation du précédent procès – verbal et suivis

A l'unanimité, le précédent PV est validé.

Suivi :

- Renouvellement des composantes :

Pour rappel, des associations (la Maison des jeunes et le Poney Club « Le chat botté ») ont remis leur démission comme membres de la CCA (tous les deux, pour cause de cessation d'activités).

Un appel à candidature (via la presse et via un courrier) a été envoyé aux opérateurs gesvois les invitant à devenir membres de notre commission. L'asbl « Gesves EXTRA » (composante 4) et la Royale Etoile sportive gesvoise (composante 5) sont les 2 nouveaux opérateurs de notre commission.

Pour rappel, faire partie d'une composante signifie représenter l'ensemble des membres gesvois de cette composante (membre ou non-membre de la CCA).

- Plan d'action annuel : A l'ordre du jour

2. Accueil des nouveaux membres

Les membres de la commission souhaitent la bienvenue à ces nouvelles associations qui se présentent (ou sont présentées) :

- Asbl « Gesves EXTRA » : Association d'associations gesvoises (dont la majorité sont présentes en CCA) qui organise des animations extrascolaires dans les écoles gesvoises durant l'année scolaire et pendant les vacances. Elle compte 3 permanents : Florent, Marta et Nathalie. Son équipe est essentiellement composée de volontaires.

- La R.E.S. gesvoise : La Royale Etoile sportive gesvoise est un club de football composé de 250 membres (enfants et jeunes) issus de la commune de Gesves. Monsieur Toussaint en est le président.

La CCA souligne l'intérêt d'avoir un club sportif au sein d'une de ses composantes. En effet, il existe plusieurs clubs sportifs à Gesves et jusqu'à aujourd'hui, aucun n'était présent en CCA.

Les objectifs de notre commission, notre fonctionnement de travail et les différents membres sont présentés aux nouveaux opérateurs.

3. Plan d'action annuel

Sur base du nouveau décret ATL, 3 nouveaux outils ont fait leur apparition auprès des coordinateurs ATL : La convention commune – ONE, la plan d'action annuel et le rapport d'activité.

- La convention commune – ONE : Voir divers



- Le plan d'action annuel :

Il couvre une année scolaire (de septembre à août de l'année suivante) afin de correspondre au plus près à la réalité de terrain du secteur ATL. Il se construit donc avant qu'une nouvelle année scolaire ne commence.

Il est un outil qui permettra au coordinateur ATL et à la CCA de définir des objectifs à poursuivre sur l'année et les actions qui devront être mises en place pour atteindre ces objectifs. Cet outil est donc essentiellement mis à la disposition des coordinateurs et de la CCA pour les aider à mettre en œuvre le Programme CLE et organiser et planifier le travail de la coordination sur une année.

Le premier plan d'action annuel à construire concerne donc l'année scolaire 2010-2011. Il devra être transmis, pour information, au conseil communal et à la commission d'agrément ATL de l'ONE pour le 31 décembre 2010.

- Le rapport d'activité : Il évalue le plan d'action annuel.

Une proposition de plan d'action annuel est proposée à la commission, sur base des priorités que nous avons mises en place pour l'année 2009-2010, c'est-à-dire la formation et la réflexion sur le développement des activités les mercredis après-midi. Ces priorités ont été établies sur base de l'évaluation à mi-parcours de notre programme CLE.

Après quelques modifications, le plan d'action annuel pour l'année 2010-2011 est approuvé à l'unanimité.

4. Journée inter-réseaux du 25 juin 2010 :

Pour rappel et à noter dans vos agendas : La journée inter-réseaux 2010 sera organisée le 25 juin 2010. Elle sera mise sur pied cette année principalement par l'asbl « Gesves EXTRA », la coordination ATL restant un soutien.

Cette année encore la commune nous offre un subside de 1.000€. Une part du pot commun de la CCA peut également être utilisé pour cette activité (puisque'elle est un objectif de notre programme CLE).

Un sous-groupe de travail est constitué : Martin VAN AUDENRODE, Olivier GEERKENS et JM DEGIMBE se portent candidats. Le groupe reste évidemment ouvert à tous les membres qui sont absents. Un « doodle¹ » sera envoyé prochainement par mail afin d'organiser les rencontres du sous-groupe de travail.

Les membres présents à la commission souhaitent que cette journée soit encore organisée au Domaine de Mozet (idéal de par son infrastructure, son contact avec la nature, son côté sécurisé et sécurisant, sa facilité « logistique » du point de vue du barbecue).

L'assemblée propose de prendre contact avec la Province de Namur, la Maison de la Culture afin de faire appel à un spectacle, à une conteuse, etc.

Les membres fixent le prix d'accès de la journée à 1,50€ par enfant.

Afin de faciliter l'étiquetage des enfants, il est demandé aux écoles de déjà envoyer leur listing d'enfants inscrits (NOM, Prénom et classe), si possible en format Excel.

⇒ **Le Domaine de Mozet est donc réservé à la date convenue**
(nous ne disposerons pas des salles !)

5. Divers

- Convention commune – ONE :

Une proposition de convention a été envoyée à la Commission d'agrément ATL de l'ONE. Cette dernière a demandé des précisions sur les missions effectuées par le coordinateur ATL (Coala Asbl – Elise et Olivier).

¹ Doodle : Système informatique permettant de fixer des dates de réunions



Des clarifications ont pu être apportées. Nous espérons que notre convention continuera sa route vers l'agrément.

Pour rappel, cette convention lie la commune et l'ONE pour une durée indéterminée.

- Participation à une réunion inter-commission de la FRW :

Tous les membres de la CCA ont été invités par la Fondation rurale de la Wallonie à une réunion entre les 6 commissions gesvoises afin de se rencontrer et d'échanger autour du thème de la mobilité. Elise DEBOIS (coordinatrice ATL) et Martin VAN AUDENRODE (Patro) y ont représenté la CCA. Suite à cette rencontre, la CLDR (commission locale de développement rural) a souhaité avoir un rapport de nos activités.

En retour, la CLDR nous félicite pour nos actions menées et nous encourage dans nos futurs projets.

- Retours des rencontres provinciales : Réflexion autour de la responsabilité

Olivier GEERKENS explique que depuis novembre les communes namuroises entrées dans le décret ATL et la province ont signé ensemble une convention de collaboration.

La province organise donc des rencontres regroupant les coordinateurs ATL, les présidents de CCA.

Le thème mis à l'honneur cette année : La responsabilité sous toute ses sauces : « A chacun son niveau, quelles sont nos responsabilités ? ». De l'accueillant(e)s qui est seule et qui doit faire face à une situation de « crise » comme un parent saoul qui vient chercher son enfant, un parent divorcé qui ne peut pas venir chercher son enfant, etc. aux responsables communaux jugés responsables d'un accident suite à un goal qui tombe et tue un enfant.

Une quarantaine de cas ont été listés. Les objectifs : prendre conscience des responsabilités de chacun, créer des moyens, avoir l'avis d'un juriste (jurisprudence).

- Matinées : Découvertes du Référentiel de l'ONE

Pour rappel, des rencontres autour du référentiel sont organisées par Coala (opérateur chargé par l'ONE à cet effet). Une rencontre était prévue à Gesves le jeudi 18 mars mais faute de participant, elle a dû être annulée.

Le référentiel est un outil créé par l'ONE. Il a déjà été présenté aux coordinateurs ONE et aux coordinateurs ATL. Il s'agit maintenant de faire découvrir ce bel outil aux responsables de projet officiels et « officieux ». Olivier GEERKENS rappelle l'importance et l'intérêt de participer à ces rencontres.

La formation se déroule en 3 temps (= 3 matinées).

Les prochaines dates sont les suivantes : jeudi 6 mai (temps 1 à Andenne) – jeudi 17 juin (temps 2 à Assesse) – en septembre (temps 3 à Gesves).

D'autres dates sont programmées dans les régions de Rochefort – Beauraing, Gembloux, Couvin-Viroinval-Philippeville. En annexe, le triptyque de présentation de la formation et le formulaire d'inscription à renvoyer à Olivier GEERKENS.

Bernard Defresne signale à Olivier Geerkens que la date du 17 juin est une très mauvaise date pour les directions d'école puisqu'elle correspond à celle des corrections des épreuves de CEB, dans toutes les écoles des 3 réseaux.

- Communication des événements des membres de la CCA

Martin VAN AUDENRODE partage aux différents membres de la CCA l'idée de communiquer mutuellement leurs événements afin que chacun puisse se rencontrer dans un cadre autre que la commission et chacun dans sa réalité. Les membres présents soulignent leur enthousiasme face à cette idée. Dorénavant, Elise DEBOIS se propose d'être un relais. Il suffit de lui envoyer par mail (elise@coalanet.org) les informations relatives à vos événements, elle les transférera aux autres membres.

Pour info :

Le dimanche 25 avril – Ecole libre Saint-Joseph organise un jogging (5 ou 10 km) au départ de la maison communale.

Le dimanche 25 avril, également – Opération « Je lis dans ma commune » à la bibliothèque communale.



- Grottes de Goyet

André VERLAINE souligne l'ouverture d'animations et la valorisation des grottes de Goyet pour les enfants et les écoles. Les animations seront mises en place à partir de mai-juin. Il propose qu'un programme d'animation soit établi. Bernard DEFRESNE souligne le prix élevé de l'accès aux grottes. Le prix pour les écoles gesvoises aurait été réévalué.

- Bernard DEFRESNE souligne, avec regret, des problèmes de « casse » et autres lorsque l'école est louée pendant les vacances à un certain opérateur. Elise DEBOIS l'invite à rédiger un listing des dégâts causés et à l'envoyer à cette association.

AGENDA : Prochaine CCA : le jeudi 10 juin 2010 à 20h

Annexes :

- Plan d'action annuel
- Triptyque sur les rencontres autour du référentiel
- Formulaire d'inscription à ces rencontres

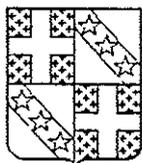
A. VERLAINE

Le président

E. DEBOIS

La secrétaire





Province de Namur
Commune de Gesves



Coordination extrascolaire :

COALA asbl - Elise DEBOIS
0485/60.32.92 – elise@coalanet.org

PLAN D'ACTION ANNUEL – 2010/2011

En tenant compte du programme CLE mis en place au sein de la commune de Gesves et des priorités d'actions définies au sein de celui-ci, voici le plan d'action annuel qui sera mis en place dès la rentrée scolaire 2010. Il est à noter que certaines actions proposées sont déjà en cours d'élaboration.

1. Réflexion et élargissement de l'offre des activités extrascolaires proposées les mercredis après-midi

- En créant un sous-groupe de travail à la commission communale de l'accueil afin de réfléchir à des projets ou à des connexions possibles (celui-ci se réunira en fonction de degré d'avancement du projet) ;
- En soutenant les initiatives locales :
 - par la rencontre des gens,
 - par la prise de contact,
 - par une invitation à faire partie de notre programme CLE,
 - par l'information sur les décrets en lien avec l'accueil extrascolaire.
- En mettant sur pieds de nouvelles activités de manière centralisées, accessibles à tous les enfants gesvois.

2. Réflexion et incitation à la formation des accueillantes et des responsables de projet

- En réalisant un état des lieux des formations des accueillant(e)s, avec les responsables de projet ;
- En accompagnant davantage les acteurs sur le terrain ;
- En favorisant la prise de conscience et la responsabilisation ;
- En organisant des temps de rencontre autour du référentiel 3/12 ans ;
- En proposant aux accueillant(e)s une offre de formation variée et attrayante.

3. Informer les enfants et les parents des accueils existants

- En synthétisant l'offre existante au sein de la commune dans une brochure intitulée « Temps Libre – 2^e édition » ;
- En diffusant cette brochure le plus largement possible ;
- En synthétisant l'offre existante durant les vacances scolaires dans un flyers distribué en « toute-malette » et disponible à l'administration communale ;
- En diffusant ces informations à travers la presse locale et via le site internet communal.



ACCUEILLIR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS, VISER LA QUALITÉ

UN RÉFÉRENTIEL
PSYCHOPÉDAGOGIQUE
POUR DES MILIEUX
D'ACCUEIL DE QUALITÉ



Afin de vous permettre de vous approprier ce référentiel, conçu comme un outil soutenant les services d'accueil / les équipes dans une réflexion sur les conditions d'accueil de qualité, nous vous avons le plaisir de vous proposer...

UN DISPOSITIF DE FORMATION EN 3 ÉTAPES,
gratuit, "à la carte" et accessible à tous
les responsables de projet d'accueil d'enfants
de 3 à 12 ans en Communauté française

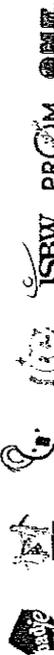
FR : SÉPULCHRE ACRIBIS - BADUE ASBL - RUE DE BOSNIE 22 - B-1050 BRUXELLES



- Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance (BADUE, Coordinateur)
- Le Centre Coordonné de l'Enfance (CCE)
- Le Centre d'Organisation et d'Animation de Loisirs actifs (COALA)
- L'Institut Central des Cadres (ICC)
- L'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (ISBW) Promemproi

Avec la participation de l'ONE

Tous ont participé à l'élaboration du référentiel "ACCUEILLIR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS, VISER LA QUALITÉ" en tant que membres du "groupe ressource".



Un dispositif de formation étalé sur 3 moments de rencontre :

- TEMPS 1** > Distribution et visite guidée du référentiel "ACCUEILLIR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS, VISER LA QUALITÉ" et des outils associés – mise en évidence des "portes d'entrée"
- TEMPS 2** > Mise en relation de situations vécues avec les thématiques du référentiel
- TEMPS 3** > Approfondissement sur des questions avec les participants (suivant les attentes et /ou les demandes)

Plusieurs cycles de formation débiteront dans le dernier trimestre 2009 et se poursuivront en 2010. Les responsables de projet qui auraient déjà suivi le TEMPS 1 pourront rejoindre le dispositif pour les TEMPS 2 et 3.

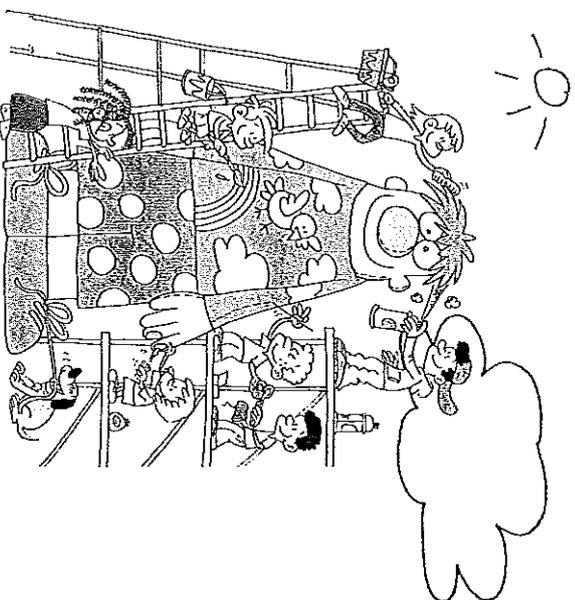
Les participants se verront remettre une attestation de fréquentation de la formation.



À LA RENCONTRE DES FAMILLES
À LA RENCONTRE DES ENFANTS
À LA RENCONTRE DES PROFESSIONNELS

Chacun des axes est lié aux autres :
ils se répondent, se complètent.

Les différents livrets présentent les enjeux liés
à une problématique, mettent en évidence des éléments
de connaissance, les questions à se poser, proposent
des situations donnant à réfléchir et indiquent des pistes
d'action pour les équipes afin de répondre,
dans leur contexte, aux enjeux que pose l'accueil
des enfants.



... Il s'agit ici de réfléchir au cadre indispensable
nécessaire aux enfants, un cadre qui sécurise,
qui autorise, qui interdit aussi, pris en charge
par des adultes bienveillants et attentifs à chacun
des enfants.
Un arbuste, un sauvageon ne peut absolument
pas tenir debout sans tuteur ni faire face
aux vents violents et aux intempéries. De même,
il est important d'élaguer les « gourmands »
qui épuisent sa sève, de l'arroser, de biner autour
de son pied, de le tuer et même d'épandage
ce qu'il faut pour le protéger des parasites...

PIERRE PERRÉ
Extrait de sa préface au référentiel,
livret 1 – Introduction



**VOUS NE CONNAISSEZ PAS ENCORE LE RÉFÉRENTIEL ?
VOUS SOUHAITEZ LE DÉCOUVRIR ET EN RECEVOIR
UN EXEMPLAIRE ?**

Alors, le **TEMPS 1** de notre dispositif de formation est fait
pour vous. Mais nous vous invitons à ne pas en rester-là ...

**VOUS CONNAISSEZ LE RÉFÉRENTIEL
ET SOUHAITEZ APPROFONDIR VOTRE MAÎTRISE
DE CET OUTIL EN COMPAGNIE D'AUTRES RESPONSABLES
DE PROJET DE VOTRE RÉGION ?**

Alors, les **TEMPS 2** et **3** de notre dispositif de formation
pourront répondre à vos attentes.

Pour nous signaler votre intérêt et nous permettre
de vous recontacter, nous vous invitons à compléter le
taillon réponse situé au centre de ce dépliant et à
le renvoyer à l'opérateur de contact pour votre province.





COALA asbl

COALA asbl – Régionale Namur

Rue Sur la Reppe 10
5300 Andenne

Tél/Fax : 085/84 61 90

Courriel : regionalenamur@coalanet.org

Site internet : www.coalanet.org

Rencontres autour du référentiel 3-12 ans

Afin de faciliter autant que possible les déplacements, nous avons programmé les matinées de découvertes et d'échanges dans quatre régions différentes de la province de Namur. Coala remercie les coordinateurs ATL des communes qui nous accueillent pour la mise à disposition des locaux.

Nous avons également essayé d'établir un calendrier suffisamment étalé sur l'année pour correspondre à un maximum de réalités.

Néanmoins, la participation à chacun des temps prévus peut se faire de manière individuelle ; les matinées étant mises en place à chaque fois comme trois heures formant un tout autonome.

Nous vous invitons à compléter le talon ci-dessus en précisant toutes les dates qui vous conviennent, Coala tentera de répondre à un maximum de demandes en tenant compte de vos souhaits. Les groupes sont cependant limités en nombre.

COALA asbl – Rég. Namur – Rue Sur la Reppe 10 – 5300 Andenne - formations@coalanet.org - Fax : 085/84 61 90

Une confirmation d'inscription vous sera communiquée précisant le lieu exact de la salle.

La participation est gratuite, ces matinées étant subventionnées par l'ONE.

Olivier Geerkens – COALA asbl

Nom Prénom : Directeur école / Responsable de projet / Coordinateur

Adresse :

Courriel :

Nom de l'opérateur extrascolaire :

**AGENDA MODIFIE POUR LE
PROCESSUS
« ANDENNE-GESVES-ASSESE »**

souhaite m'inscrire aux matinées autour du référentiel 3-12 ans organisées par l'asbl COALA en partenariat avec l'ONE. Je suis libre aux dates suivantes :

<input type="checkbox"/>	Andenne	Jeudi 6 mai	Temps 1
<input type="checkbox"/>	Assesse	Jeudi 17 juin	Temps 2
<input type="checkbox"/>	Gesves	À déterminer en septembre	Temps 3
<input type="checkbox"/>	Rochefort-Beauraing (Région)	Mardi 27 avril	Temps 1
<input type="checkbox"/>	Rochefort-Beauraing (Région)	Jeudi 3 juin	Temps 2
<input type="checkbox"/>	Rochefort-Beauraing (Région)	Mardi 16 novembre	Temps 3
<input type="checkbox"/>	Couvin-Viroinval-Philippeville (Région)	Mardi 11 mai	Temps 1
<input type="checkbox"/>	Couvin-Viroinval-Philippeville (Région)	Mardi 8 juin	Temps 2
<input type="checkbox"/>	Couvin-Viroinval-Philippeville (Région)	Jeudi 7 octobre	Temps 3
<input type="checkbox"/>	Gembloux	Mardi 5 octobre	Temps 1
<input type="checkbox"/>	Gembloux	Mardi 9 novembre	Temps 2
<input type="checkbox"/>	Gembloux	Jeudi 9 décembre	Temps 3
<input type="checkbox"/>	

Date et signature



Centre d'Organisation et d'Animation de Loisirs Actifs asbl - N° entreprise : 435075583

Régionales : BW 010/22 40 01 - Lux 061/65 60 05 - Namur 085/ 84 61 90 - Liège 0497/04 04 26 - Hainaut : 0472/643 313

Coala est une organisation de jeunesse reconnue par la Communauté française